

DOSSIER DE PRESSE

BILAN DE LA SECURITE INTERIEURE

BILAN DE LA SECURITE ROUTIERE

2017



BILAN SECURITE INTERIEURE 2017

Les chiffres de la délinquance, tels qu'ils ont été publiés par le Service Statistique Ministériel de la Sécurité intérieure (SSMSI) au titre de l'année 2017 font apparaître, pour le département du Gers, les résultats suivants :

Indicateurs	2016	2017	Écart en faits	Evolution Gers
Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)	726	864	+ 138	+ 19,0 %
	724	879	+ 155	+ 21,4 %
Atteintes aux biens (AAB)	4 056	3 840	- 216	- 5,3 %
	3 745	3 522	- 223	- 6,0 %
Escroqueries et infractions assimilées	836	795	- 41	- 5,0 %
	791	812	+ 21	+ 2,1 %

En rouge : nbre de faits enregistrés par les forces de sécurité dans le Gers

En noir : nbre de faits enregistrés par les forces de sécurité qui ont été commis dans le Gers

Analyse basée sur les faits enregistrés par les forces de sécurité qui ont été commis dans le Gers (évolution 2017/2016)

- Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) ont augmenté de 21,4 % soit 155 faits supplémentaires en 2017.
- Les atteintes aux biens (AAB), qui représentent près de 68% des faits de délinquance observés dans le Gers, ont baissé de 6 % soit 223 faits en moins.
- Les escroqueries et infractions assimilées ont enregistré une légère hausse de 2,1 % soit 21 faits en plus par rapport à 2016.

Les indicateurs d'activité des services montrent que les policiers et gendarmes en poste dans le département sont performants. On enregistre les taux d'élucidation suivants :

Indicateurs	Taux d'élucidation 2017			
	Faits enregistrés	Faits élucidés	Gers Taux en %	France Taux en %
Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)	864	680	79 %	62 %
Atteintes aux biens (AAB)	3 840	718	19 %	13 %
Escroqueries et infractions assimilées	795	301	38 %	36 %

La délinquance dans le détail :

1 - Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP)

864 faits enregistrés, 879 faits commis dans le Gers (15 faits ont été enregistrés dans d'autres départements).

Les AVIP sont en augmentation de 21,4 % en 2017 (+ 155 faits).

Elles représentent 17 % des faits commis dans le Gers.

Tous les indicateurs sont en hausse, cependant leur augmentation est principalement due à la hausse des violences physiques non crapuleuses (+ 82 faits) et aux violences sexuelles (+41 faits).

2 - Les Atteintes Aux Biens (AAB)

3 840 faits enregistrés, 3522 commis dans le Gers.

Cet indicateur, représentant près de 68 % des faits de délinquance dans le Gers, a diminué de 6 % soit 223 faits.

La baisse de cet indicateur résulte essentiellement par la diminution du nombre de cambriolages (- 377 faits) notamment dans des résidences principales (- 173 faits).

3 - Les escroqueries et infractions assimilées

795 faits enregistrés, 812 commis dans le Gers (17 faits ont été enregistrés dans d'autres départements).

Leur légère hausse de 2,1 % soit + 21 faits est essentiellement due aux escroqueries et abus de confiance.

4 - La lutte contre les trafics de stupéfiants

	2016	2017	écart en faits	variation
Infractions à la législation sur les stupéfiants	480	411	- 69	- 14,4 %
	473	411	- 62	- 13,1 %
Personnes mises en cause	444	460		Non significatif
Faits élucidés	474	478		Non significatif

En rouge : nbre de faits enregistrés par les forces de sécurité dans le Gers

En noir : nbre de faits enregistrés par les forces de sécurité qui ont été commis dans le Gers

Sur ce type de délinquance, les faits constatés sont directement liés à l'activité menée par les services.

BILAN SECURITE ROUTIERE 2017

Le bilan 2017 de l'accidentalité dans le Gers s'établit à 164 accidents corporels, 205 blessés et 16 tués. Le nombre d'accidents corporels et le nombre de blessés sont en hausse dans notre département (+ 7 % pour les accidents corporels et + 13 % pour les blessés). Ces hausses sont plus importantes que celles observées au niveau national (respectivement +2,4 % et + 2%). Par contre, le nombre de tués est en baisse dans notre département : - 7 tués par rapport à 2016. Le nombre de blessés hospitalisés (205 personnes) est en hausse de 13 % par rapport à 2016.

Indicateurs	2016	2017	Evolution Gers
Accidents	153	164	+ 7 %
Tués	23	16	- 7
Blessés	182	205	+ 13 %

Il est important de souligner que l'indice de gravité des accidents du Gers (nombre de tués pour 100 accidents corporels), est particulièrement élevé. Il est nettement supérieur au national : 9,8 pour le Gers et 5,9 pour la France.

Profil des victimes

Cette année encore, **les seniors ont payés un lourd tribut**. Sur les 16 personnes qui ont perdu la vie sur les routes de notre département en 2017, **4 étaient âgées de plus de 65 ans (2 avaient plus de 75 ans)**. Sur les 5 années précédentes (2012 à 2016), 43 % des tués étaient des seniors, alors qu'ils représentent 24 % de la population gersoise.

La population masculine est sur-représentée dans les accidents mortels. En 2017, 13 tués sur 16 étaient des hommes. Sur les 5 dernières années, leur responsabilité présumée est constatée dans 3 accidents mortels sur 4.

A noter aussi, sur les 16 tués en 2017, 12 étaient gersois.


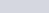






Les causes des 16 accidents mortels en 2017 (un accident peut avoir plusieurs causes)

Les pertes de contrôle (dues à une vitesse excessive, un malaise, un défaut d'attention, l'endormissement, un problème technique du véhicule), les **problèmes d'addiction** (alcool et stupéfiants) sont les **principales causes des accidents mortels dans le Gers en 2017**.

Dans 5 accidents mortels, un des conducteurs impliqués était sous l'emprise de l'alcool.

Parmi les facteurs aggravants, on peut noter 5 accidents mortels contre un obstacle fixe (4 contre arbres) 3 personnes ayant perdu la vie en 2017 n'avaient pas attaché leur ceinture de sécurité, et 1 cycliste n'avait pas de casque vélo.

Les délits routiers

	2016	2017	Evolution
Conduite sous l'emprise de l'alcool	939	931	
Conduite sous l'emprise de stupéfiants	227	226	
Délits relatifs aux comportements routiers (refus de priorités)	334	408	
Non port de la ceinture de sécurité	643	739	
Usage du téléphone au volant	1 131	1 316	
Contrôles vitesse (nombre d'infractions)			
Radars fixes	64 140	66 137	
Radars mobiles embarqués	13 117	14 827	
Contrôles avec interception	4 328	6 231	

Le nombre de retraits immédiats de permis de conduire a baissé en 2017 (baisse de 4 % par rapport à 2016). En 2017, les forces de l'ordre ont procédé à **613 retraits immédiats**, contre 638 en 2016 (retrait immédiat pour vitesse supérieure à 40km/h par rapport à la vitesse maximale autorisée et/ou taux d'alcoolémie supérieur ou égal à 0,8 gramme/litre de sang).

Dans le Gers en 2017 : 63 véhicules contrôlés en grand excès de vitesse

Depuis le début de l'année, les gendarmes ont procédé au contrôle de 63 automobilistes qui circulaient hors agglomération, à une vitesse enregistrée supérieure de plus de 50 km/h à la vitesse maximale autorisée.

Les forces de l'ordre ont procédé à la rétention immédiate de leur permis de conduire qui est suspendu pour 4 mois, et à **la mise en fourrière administrative immédiate des 63 véhicules**.